

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 24 Avril 1877.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 10 de ce mois a nommé, à l'Exposition Universelle de Paris, en 1878,

Commissaire Général: M. le Marquis de Maussabré Beufvier, Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. près le Gouvernement Français.

Commissaire: M. Antoine Bertora.

NOUVELLES LOCALES.

Le 3 juin prochain, notre St-Père, le Pape Pie IX, célébrera le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale; à l'occasion de cet événement mémorable, unique dans l'histoire de la Papauté, et qui sera, pour tout l'univers catholique, un grand sujet d'allégresse, il a été formé, à Monaco, un comité spécial pour recueillir les signatures et les offrandes destinées à affirmer les sentiments de soumission, de respect et de piété filiale que les habitants de la Principauté ont voués au St-Père.

Le bureau du Comité est composé de M. le Ch^r Gastaldi, Maire de Monaco, *Président*, MM. de Loth, Adjoint au Maire, *Secrétaire*, le Lieutenant Ernest Plati, *Trésorier*.

Les listes seront présentées à domicile; les souscripteurs pourront remettre leurs offrandes soit aux porteurs des listes, soit aux membres du bureau du comité. Les fonds seront centralisés dans la caisse du Trésorier et remis entre les mains du Saint-Père, par une députation.

Tous les habitants de la Principauté, fidèles aux pieuses traditions de leurs ancêtres, tiendront à honneur de s'associer à cette touchante manifestation.

Jendi dernier, LL. AA. RR. le Prince de Galles, le duc et la duchesse d'Edimbourg, en ce moment à Nice, sont venues avec leur suite dans la Principauté où elles sont restées toute l'après-midi.

Le Prince, et les personnes qui l'accompagnaient se sont longtemps promenés dans Monte Carlo. Le Prince de Galles, qui connaît notre pays, a fait visiter à la duchesse les magasins et les jardins du Casino. Ils ont fait plusieurs emplettes, notamment au magasin d'objets d'art. Le Prince et le duc d'Edimbourg sont restés quelques instants dans la salle du concert.

Les augustes visiteurs, après avoir dîné à l'hôtel de Paris, ont repris, à la gare de Monte Carlo, à 10 heures 22 du soir, le train pour retourner à Nice.

S. A. I. l'archiduc Louis-Victor d'Autriche, accompagnée de son aide-de-camp, est venue passer *incognito* la soirée d'hier au concert du casino. L'archiduc a quitté Monte Carlo à 10 h. 22 m. pour rentrer à Nice.

Pendant que de tous côtés on signale, même dans la région du littoral méditerranéen, un abaissement sensible de la température, voire des gelées et de la neige, dans les Bouches-du-Rhône, la Drôme et jusque dans la Lombardie, le soleil nous favorise de ses plus chauds rayons, sous l'influence desquels nos jardins revêtent leurs plus belles parures.

Aussi les étrangers hésitent-ils à nous quitter. Ils viennent encore de tous côtés et la statistique donne, pour la semaine dernière, une augmentation de 1,200 voyageurs sur la semaine correspondante de l'année 1876. Ce chiffre, dont nous garantissons l'exactitude, nous dispense de tout commentaire.

★ Samedi matin, des détonations se faisant entendre à intervalles égaux ont surpris, vers huit heures, les habitants de Monaco. C'était tout simplement la Compagnie des Gardes qui s'exerçait sur la place Sainte-Barbe, au tir à la cible.

Samedi soir, vers 4 heures et demie, est entré dans notre port, un yacht à vapeur, *Mora*, portant le pavillon français, venant de Menton, se rendant à Villefranche.

Ce yacht de plaisance appartient à M. le sénateur Perret qui se trouvait à bord avec trois autres passagers. Il jauge 30 tonneaux et à une équipe de dix hommes.

Après avoir dîné à l'hôtel des Bains, M. le Sénateur Perret et ses hôtes sont remontés à bord, et le yacht a repris la haute mer.

Nous apprenons la mort de M. Edmond Challe, décédé, hier matin, à Menton, après une longue et douloureuse maladie. M. Challe, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier d'Académie, avait rempli, pendant vingt ans, les fonctions de sous-préfet en France, et il était tout récemment secrétaire de S. Exc. le Gouverneur Général; il est mort en bon chrétien et muni des Sacrements de l'Eglise. Son cœur excellent, son caractère droit et loyal, son esprit fin et cultivé, lui avaient gagné les sympathies de tous; nous nous associons très sincèrement à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Marseille. — Une nouvelle comète a été découverte, dans la nuit du 14 au 15 courant, à l'Observatoire de Marseille, par M. Borelly. Elle est ronde, brillante, d'apparence granuleuse, avec un noyau plus

apparent. Elle traverse la constellation de Cassiopée en se dirigeant vers le nord.

Toulon. — Le gouvernement français forme à Toulon une 3^{me} escadre cuirassée qui sera placée sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry, elle comprendra: La *Gauloise*, frégate cuirassée, la *Thétis* et la *Reine Blanche*, corvettes cuirassées, et l'avisos le *Boursaint*.

Cette division sera confiée au contre-amiral Lejeune qui arborera son pavillon à bord de la *Gauloise*.

Nice. — Le *Journal officiel* du 22 courant nous annonce le départ de M. Bonneville, trésorier-payeur général nommé, avec avancement, dans le département de la Charente-Inférieure. Il est remplacé par M. Gauthier de Rigny, receveur particulier des finances à Valogues.

M. Bonneville emporte, comme fonctionnaire et homme du monde, les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Villefranche. — Vendredi, S. A. R. le Prince de Galles a visité, avec son état-major, les escadres française et américaine en ce moment à Villefranche.

Les treize navires qui se trouvaient en rade étaient pavoisés et les équipages, massés sur les vergues, ont poussé un hurrah général, tandis que les salves d'artillerie tonnaient à tous les bords. C'était un grandiose spectacle. Ces treize navires sont:

La frégate cuirassée anglaise *Le Sultan*, portant le pavillon de S. A. le duc d'Edimbourg, et l'avisos anglais *L'Antilope*.

L'escadre française se compose du vaisseau amiral le *Richelieu*, et des vaisseaux la *Provence*, la *Savoie*, la *Magnanime*, la *Revanche*, la *Couronne* et de l'avisos le *Desaix*.

L'escadre américaine comprend la frégate américaine *Trenton*, armée de douze canons, commandée par sir John Davies et sur laquelle l'amiral Worden a arboré son pavillon, et les corvettes *Alliance*, *Marion* et *Vandalia*.

Le Prince a visité le vaisseau amiral français. Il a été salué à son départ par des cris d'enthousiasme et par les canons du *Richelieu* et du *Magnanime*.

Il a ensuite visité le vaisseau amiral américain *Trenton*, où les mêmes honneurs lui ont été rendus.

Le soir a eu lieu, à Naples et de là en Grèce. Le soir a eu lieu, à Naples, un grand dîner offert par S. A. le Duc d'Edimbourg aux autorités départementales, civiles et militaires.

Il y avait 40 invités. Plusieurs toasts ont été portés par le Duc d'Edimbourg, le Prince de Galles, l'amiral Jauréguiberry, M. le Préfet des Alpes-Maritimes, l'amiral Worden et le général Courson.

Pendant et après le repas, la musique du bord a exécuté des airs nationaux.

— Dimanche soir, LL. AA. RR. le Prince de Galles et le duc d'Edimbourg, ont dîné à bord du vaisseau-amiral le *Richelieu*. Tous les navires en rade étaient splendidement illuminés et un feu d'artifice a été tiré sur le *Richelieu*.

Après le dîner, le Prince et le duc ont été reconduits à bord du *Sultan*, qu'à levé l'ancre ainsi que l'*Antilope*. Le Prince se rend, dit-on, à Naples et de là en Grèce.

Cette fête magnifique avait attiré à Villefranche une foule considérable. Le *Richelieu* est depuis quelques jours littéralement envahi par les visiteurs. Ce beau vaisseau, cuirassé à éperon, qui est un des premiers de la marine française, est l'objet d'une réelle admiration. L'escadre de l'amiral Jauréguiberry restera encore cinq à six jours en rade de Villefranche.

Une nouvelle pour finir: Nous tenons de source

certaine que la flotte américaine quittera Villefranche cette semaine. Elle se rend à Smyrne où elle est appelée par les événements d'Orient.

Beaulieu. — Le Conseil municipal de Villefranche-sur-Mer, dans la séance extraordinaire qu'il a tenue avant-hier, a adopté un vœu adressé à M. le préfet, vœu tendant à réclamer le prompt établissement à Beaulieu d'une Gare aux marchandises, dont la création devient de jour en jour plus urgente.

Voici, d'ailleurs, le texte de la délibération :

L'arrivée des eaux de la compagnie à Saint-Jean et à Beaulieu va accélérer le mouvement de construction dans ces localités. Nous croyons que si une gare de marchandises existait à Beaulieu, ce mouvement s'accroîtrait plus encore, la gare de Villefranche étant, par sa situation en pente, insuffisante pour le service des matériaux destinés à Saint-Jean, à Beaulieu et à Eze. Une gare de petite vitesse à Beaulieu pourrait être fort utile à la commune et au canton, et la compagnie du chemin de fer favoriserait ainsi le mouvement de construction qui existe dans ces diverses localités, et, par conséquent, leur prospérité à venir, en créant à Beaulieu une gare de marchandises qui compléterait l'avantage central de la gare de Villefranche.

Le Conseil municipal, par suite des considérations précédentes, prie M. le préfet de vouloir bien intervenir auprès du gouvernement, afin qu'une gare de marchandises soit établie à la station de Beaulieu comme devant faciliter et augmenter le mouvement de construction qui se produit dans cette localité et dans les localités voisines.

Menton. — Le concours international de musiques et d'orphéons qui a eu lieu dimanche à Menton, favorisé par un temps superbe, a dépassé toutes les espérances. Une foule immense était accourue à Menton. M. le préfet des Alpes-Maritimes honorait la fête de sa présence.

A la distribution des prix, M. le Maire a ouvert la séance par un discours, M. le Préfet a également adressé quelques mots à l'auditoire. Nous avons reçu, hier, d'un correspondant, la liste des vainqueurs que nous publions telle qu'elle nous a été transmise :

MUSIQUES.

1^{er} prix, *ex-æquo* : Société musicale l'Avenir de Grasse et musique civile de San Remo (Italie).

2^{em} prix, *ex-æquo* : Musique urbaine d'Oneille (Italie) et Société musicale de St-Roch (Nice).

3^{em} prix : Société philharmonique de Dianio-Marina (Italie).

ORPHÉONS.

1^{er} prix *ex-æquo* : l'orphéon l'Amitié (Nice) et l'orphéon de Grasse.

Le soir, un joli feu d'artifice a terminé ce concours, à la grande joie des spectateurs.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris possède, depuis quelques jours, un hôte impérial, déjà coutumier, d'ailleurs, de ses boulevards : l'empereur du Brésil. Don Pedro II, avant de retourner dans ses états, après un voyage de près d'un an à travers l'Europe, a voulu séjourner quelque temps dans la ville de sa prédilection. Installé en simple touriste sous le nom de comte d'Alcantara au Grand Hôtel avec l'impératrice Thérèse, il passe ses journées à courir les points curieux de Paris, les monuments, les séances d'académie, et, le soir, se rend aux spectacles en vogue. On sait que l'empereur a marié sa fille unique, dona Isabelle, au comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours et qu'il est le frère de la princesse de Joinville. Les princes d'Orléans se multiplient donc autour de lui et de l'impératrice pour les accompagner dans leurs promenades ou au théâtre. LL. MM. voyageant *incognito*, il n'y aura pas de réception officielle en leur honneur à l'Elysée, mais simplement une soirée donnée par la duchesse de Magenta et coupée par un intermède dont les artistes de la Comédie-Française feront les frais.

L'Elysée est, du reste, fort hospitalier en ce moment. Jeudi, on y a improvisé une charmante soirée dansante couronnée par un cotillon très bien conduit par le comte de Tanlay. Vendredi, la marquise de Trévise a donné, dans le bel hôtel qu'elle a fait construire au coin de la rue de Berry et des Champs-Elysées, un bal magnifique et qui réunissait l'élite du beau monde français. Les brillantes toilettes s'y montraient en foule, et les corsages ressemblaient à des corbeilles fleuries. Les épaules paraissaient émerger de buissons odorants de roses et de lilas.

Jamais les fleurs n'ont été plus à la mode qu'à présent. Les femmes s'en couvrent des pieds à la tête et semblent de véritables parterres ambulants.

Ce sont les fleurs naturelles qui sont surtout employées. On les monte sur des tiges de fer flexibles et on en forme des guirlandes contre lesquelles ne saurait lutter tout l'artifice des modistes. Dans le jour, le bouquet de corsage est de rigueur pour la toilette féminine. Toutes les femmes sont décorées de l'ordre du printemps.

La saison où nous entrons, jointe à la reprise des courses du Bois de Boulogne, nous vaut toute une série de modes nouvelles et d'étoffes inédites dont je vous compte à mes lectrices. Il y a surtout des failles

damassées ton sur ton, des crêpes des Indes damasquinées et chatoyantes qui sont des merveilles. Ces étoffes de contes de fée auxquelles il faut joindre les quadrillés de toute nuance, et pour un peu plus tard dans la saison, les pékins à rayures jaspées, nous valent des costumes d'une grâce non moins printanière qu'originale.

La faille unie, la brocaterie, les draps de Chine, tiennent toujours le premier rang dans les combinaisons du vêtement féminin. Les jais paraissent vouloir reprendre la vogue mais les grandes élégantes semblent leur préférer les broderies de perles de couleur bien moins lourdes et bien plus élégantes.

A la vente de charité organisée par la duchesse d'Estissac et qui a obtenu le plus grand succès, la princesse de Chimay portait un costume de drap jaspé Lavallière garni d'un galon assorti damasquiné d'argent de l'effet le plus heureux. Le corsage à gilet de soie avec paletot breton à longues poches ornées de la même garniture. Très joli aussi le vêtement en serge verte de M^{me} de Villeneuve avec ses garnitures de biais de faille de quatre tons de vert. M^{me} de La Rochefoucauld avait également une charmante toilette mi-partie cachemire à carreaux gris bleuté et faille grise qui ralliait tous les suffrages.

Je suis bien frivole aujourd'hui, mais que voulez-vous ? C'est la faute de la saison. Chacun veut se mettre à l'unisson du printemps et faire sa cour au renouveau si bien que la préoccupation dominante du jour est encore la coupe des jupes et la nuance des pantalons.

Le roi de Hanovre a offert, cette semaine, un dîner à quelques invités de distinction. Après le repas on a fait de la musique. Georges V a pour la musique une passion sans mélange. C'est un des habitués des concerts du Conservatoire. Cet été-il va passer quelque temps en Angleterre avec sa seconde fille, la princesse Frederika. Le prince qui appartient à la maison de Brunswick-Lunebourg est proche parent de la reine Victoria et titré duc de Cumberland en Angleterre.

Puisque j'ai parlé de la reine, je noterai qu'elle s'occupe de faire rédiger la vie de lady Augusta Stanley, dont le souvenir n'est pas près de périr auprès d'elle. Cette notice sera publiée en Angleterre sans nom d'auteur et sous ce simple titre : *A la mémoire d'une amie*. Il y a dans cet hommage rendu par la reine, une de ces inspirations de cœur qui sont un des traits de son caractère.

Le maréchal Canrobert, heureusement rétabli de la longue affection articulaire qui le retenait à la chambre, a pu sortir ces jours-ci. Pendant sa maladie, il a été environné des témoignages de la plus haute sympathie et à plusieurs reprises a reçu la visite de son illustre compagnon d'armes le maréchal de MacMahon.

L'Académie française commence à recevoir les lettres des candidats qui aspirent à la succession du poète Autran. MM. Leconte de Lisle, Victorien Sardou et le duc d'Audiffret-Pasquier ont déjà adressé leur requête à la noble compagnie. M. Leconte de Lisle est un poète distingué, le traducteur émérite d'Eschylle et d'Homère : ces titres académiques sont incontestables. M. Sardou a tous les droits à s'asseoir dans une compagnie où naguère siégea Scribe, mais le duc d'Audiffret qu'a-t-il fait, qu'a-t-il écrit pour prétendre à l'honneur qu'il réclame. Où sont ses livres ? Où sont ses discours ?

Il y avait une lettre que l'Académie aurait dû recevoir : c'est celle de M. Jules Lacroix le poète tragique tant de fois applaudi au théâtre Français et à l'Odéon, l'écrivain aux sentiments nobles et aux pensées rayonnantes dont l'œuvre dramatique ne périra pas. C'est le successeur né d'Autran. Ses amis font, en ce moment, des démarches auprès de lui pour le décider à vaincre sa réserve et à se mettre sur les rangs. Qui trouver de plus digne de succéder à l'auteur de la *Fille d'Eschylle* que l'auteur de *Valeria* ?...
BACHAUMONT.

NÉCROLOGIE.

M. le Marquis de Maussabré-Beufvier, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. près le Gouvernement Français, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, femme de tête et de cœur, dont la mort a été un deuil public pour la contrée qu'elle habitait ; le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* rend, en ces termes, hommage à sa mémoire :

Il y a à peine quelques mois, le Poitou tout entier s'associait à l'immense douleur de la famille du Comte de Mérinville : on était loin de s'attendre alors à voir le malheur revenir si promptement frapper à la porte d'une famille si cruellement éprouvée. Et cependant la main toujours adorable de Dieu vient encore de s'appesantir sur le château du Porteau. La marquise de Maussabré a été enlevée à l'affection des siens dans la soirée du 29 mars, jeudi saint, après trois jours seulement de maladie.

Madame Félicie Guischar d'Orfeuille, marquise de Maussabré, appartenait à une de nos plus anciennes familles poitevines, où toujours se gardèrent intactes les

traditions de religion et d'honneur, transmises par les aïeux ! Son père, Monsieur Guischar d'Orfeuille fut maire de Poitiers au sortir des grandes agitations qui ont marqué le début de notre siècle. Ces circonstances rendaient la position délicate ; mais dans son administration, Monsieur Guischar d'Orfeuille sut se concilier l'estime et l'affection de tous ses concitoyens. Sa fille aimait à raconter comment, en un temps de disette, alors que poussé à bout par la souffrance et par les perfides excitations qui ne manquent jamais, en pareil cas, de venir envenimer les blessures, le peuple de Poitiers était prêt à se porter aux derniers excès. Monsieur Guischar d'Orfeuille, n'écouterant que son dévouement, se jeta au devant de l'émeute et parvint, par le seul ascendant de sa présence, à éviter à la ville les horreurs de la guerre civile et du pillage.

Elevée à une telle école et douée comme elle l'était des plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur, Mademoiselle d'Orfeuille ne pouvait manquer de devenir une femme éminemment distinguée. Elle avait puisé dans la maison paternelle une foi vive qui fut la grande force de sa vie. Au milieu des nombreuses douleurs qui vinrent l'assaillir, elle trouva dans son profond sentiment religieux le courage nécessaire pour supporter des coups qui la blessaient d'autant plus cruellement qu'elle avait une sensibilité de cœur, que l'on pourrait presque appeler excessive. Son père lui avait aussi appris, de bonne heure, à aimer prodigieusement son pays. Ceux qui l'ont approchée dans les dernières années de sa vie peuvent dire avec quelle vivacité elle ressentait les malheurs de la France. Mais n'anticipons pas sur les événements, et essayons de faire connaître cette belle et noble figure, si chrétienne, si française et aussi, pourquoi ne le dirais-je pas, si poitevine.

Son mariage avec le marquis de Maussabré ne l'éloigna pas de ce Poitou qu'elle aimait tant et où s'est écoulée la plus grande partie de son existence. Restée veuve de bonne heure, elle se dévoua entièrement à l'éducation de ses enfants et à l'amélioration du sort des populations qui vivaient autour d'elle. Faire des heureux était le rêve de sa vie. Il suffisait de souffrir pour trouver auprès d'elle un facile accès et un bienveillant accueil. Le souvenir de ses bienfaits vivra longtemps, car la marquise de Maussabré ne s'est pas contentée d'apporter des remèdes aux maux du présent ; mais sa charité prévoyante a aussi pourvu aux besoins de l'avenir, en élevant des maisons d'école, en restaurant et en construisant des églises. Et encore je ne puis parler que de celles de ses œuvres qui furent visibles aux yeux de tous. Quant aux misères cachées qu'elle a pu secourir, Dieu seul en connaît le nombre, car personne n'a jamais su mieux qu'elle dissimuler à sa main gauche le bien que faisait sa main droite.

Mais les populations qui entourent le Porteau n'ont pas été les seules à ressentir l'heureuse influence de la marquise de Maussabré. Poitiers a eu aussi sa grande part dans cette noble existence. Tant que sa santé, toujours chancelante, le lui permit, elle ouvrit chaque hiver ses salons. Les nombreuses et brillantes réunions qui ont eu lieu chez elle ont puissamment contribué à donner à la société poitevine cette renommée de distinction et de bon ton, qui en ont fait une société à part.

La marquise de Maussabré avait le goût du beau sous toutes ses formes : elle était née avec une admirable rectitude de jugement, et il était rare que sa première appréciation sur une production de l'art ou de l'esprit ne fût pas irréprochablement vraie. Quand on a vu l'intérêt avec lequel elle suivait la lecture de quelque chef-d'œuvre littéraire, on peut se rendre compte de toute la finesse de cet esprit vraiment supérieur.

Voilà ce que fût la marquise de Maussabré pour tout le monde : ce qu'elle a été pour sa famille et pour ceux qui eurent le bonheur d'être admis dans son intimité, je n'essayerai pas de le dire. Il y a des choses qui se sentent et qui ne se racontent pas. D'un dévouement sans borne à ses amis, elle n'était jamais plus heureuse que lorsqu'elle pouvait leur rendre service. Et avec quelle délicatesse exquise elle le faisait ! Il semblait qu'elle devint l'obligée de celui qui recourait à elle.

Dieu nous l'a retirée, et tous ceux qui l'ont aimée, ce qui revient à dire tous ceux qui l'ont connue, mêlent aujourd'hui leurs larmes à celles de ses enfants. Ah ! que ceux-ci sachent bien que leur douleur est unanimement partagée, et puissent-ils trouver dans la sympathie générale un adoucissement à leur chagrin !

Lorsque notre pensée se reporte sur la femme vénérée que nous pleurons, nous ne pouvons que nous retourner vers Dieu et lui dire, avec la même confiance que l'écrivain sacré priant pour sa mère : « Ah ! Seigneur, donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les lieux où se rend la justice ! »

Charles de MONTENON.

Château de la Louisière, avril 1877.

FAITS DIVERS.

Les Wagons-Lits. — Voici quelques détails sur les nouveaux wagons dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et qui circulent depuis samedi, au dire du *Petit Marseillais*, sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, de Marseille à Paris, en vertu d'un traité passé avec la compagnie internationale des wagons-lits, dont le siège est à Bruxelles.

Ces wagons sont des plus confortables. Décrivons l'intérieur de l'un des appartements roulants :

A l'une des extrémités se trouve une porte donnant accès dans un petit corridor large de 50 centimètres environ. Dans le wagon à droite, se trouve un cabinet de toilette, puis, tout près, un second cabinet d'un autre genre.

A côté dudit cabinet se trouve une petite chambre qui sert au garçon de service de la compagnie internationale qui se tient constamment à la disposition des voyageurs.

Il y a, en outre, dans le wagon, quatre compartiments, véritables cabines, où l'on arrive par un petit corridor. La première, à deux places, est généralement réservée aux dames voyageant seules. Deux lits sont superposés : l'intérieur sert de banquettes pendant le jour et est immobilisé ; la couchette supérieure est mobile et forme le dossier du premier lit quand celui-ci est disposé en banquette.

Les trois autres cabines contiennent chacune quatre lits, dont deux sont superposés de chaque côté du compartiment. Enfin, la dernière cabine, qui a également quatre lits, peut être mise à la disposition de toute une famille voyageant seule. Il y a, en effet, des water-closet, et toutes les commodités possibles à portée des voyageurs. Chacune des cabines est mise en communication avec l'antichambre occupée par le garçon.

Ce nouveau wagon-lit sera, tous les mardis, jeudis et samedis, à la disposition des personnes se rendant à Paris par le train rapide partant de Marseille à 3 heures 45 et, il fera, les lundis, mercredis et vendredis, partie du train partant de Paris à 7 heures 15 du soir.

On peut donc, moyennant un supplément de 36 fr., parcourir le trajet de Marseille à Paris au milieu de tout le confort désirable.

NOTES D'UN CURIEUX. (*)

Les Tapisseries Françaises.

IV.

FELLETIN.

Les premiers statuts relatifs à la fabrication de tapisseries de Felletin, comprenant 6 articles proposés par les consuls et notables de Felletin, furent approuvés par le roi en 1689 ; ils étaient très insuffisants et un nouveau règlement comprenant 27 articles fut arrêté par lettres patentes du 15 janvier 1737. On remarque dans ce règlement une disposition particulière interdisant aux femmes, sous peine de 50 livres d'amende, la pratique du métier de haute ou basse lisse ; il était interdit aux syndics et jurés de les recevoir en apprentissage. Le roi promit qu'il enverrait et entreprendrait à ses frais, comme il l'avait fait pour Aubusson, un peintre pour dessiner les cartons, former des élèves et inspecter les travaux des fabriques.

Il y avait une rude concurrence entre Aubusson et Felletin qui ne s'entendaient que lorsqu'il s'agissait de combattre l'ennemi commun, la fabrique de Paris ; Aubusson ayant accusé Felletin de contrefaçon, le règlement du 28 mai 1732 corrobore par un arrêt du 26 juin 1736, défendit expressément aux fabricants de tapisseries de Felletin de mettre le nom d'Aubusson au bas de leurs pièces, leur enjoignant de mettre le nom de Felletin, au métier et non à l'aiguille, le tout à la peine de 50 livres d'amende et de la confiscation. Le règlement de janvier 1717 (art. 11) revient sur cette injonction qu'il précise en ces termes : obligation de tisser autour de chaque pièce une bande qui ne pourra avoir plus d'un seizième d'aune de largeur et de mettre dans celle d'en bas le mot : *Felletin* en caractères bien lisibles, avec les premières lettres des nom et surnom du fabricant à peine de confiscation, de 50 livres d'amende payée solidairement par celui qui l'aurait fabriquée et celui qui l'aurait commandée. Un arrêt du conseil de 1742 renouvelle cette injonction et porte que la bande sera, comme par le passé, de couleur brun foncé ; en 1665, la bordure brune dans laquelle se trouvent tissées les lettres M. R. D. F. paraît le signe distinctif de la manufacture de Felletin ; en 1770, un arrêté supprima l'obligation de la bande brune.

En 1768, la fabrication de tapis de moquette ou en

(*) Voir les nos 979, 980 et 981.

point de Turquie, fut importée à Felletin, par François Vergne ; en 1777, Jacques Sallandrouze de la Mornaix entreprit le premier la fabrication de tapis de pied et de tapisseries pour fauteuils de haute lice en coton.

Les maîtres jurés de Paris déjà si sévères pour Aubusson n'ont que des expressions injurieuses pour Felletin « dont les tapisseries sont plus susceptibles d'appas pour les vers que d'admiration pour les hommes. »

L'inspecteur des manufactures, de Château-Favier, explique ainsi les différences qui existent entre les produits d'Aubusson et de Felletin qui étaient du même genre, sauf la qualité :

« Toute la différence consiste dans la supériorité que donne à Aubusson une population plus nombreuse (700 ouvriers à Aubusson, 300 à Felletin), la plus grande habileté de ses ouvriers, la qualité plus fine des matières premières, d'où il résulte que ses ouvrages sont beaucoup plus fins, que l'étoffe en est plus belle et qu'ils sont plus chers. »

Les tentures ordinaires se vendaient de 30 à 40 livres l'aune, les fauteuils d'après Baptiste ou Bachelier, avec personnages et animaux, étaient cotés de 50 à 60 livres.

Les plus anciennes tapisseries connues de Felletin ne remontent pas au-delà du XVI^e siècle ; le tissus, le dessin et le coloris en sont grossiers ; elles représentent des chasses, des paysages avec des animaux fantastiques ; plus tard les dessins de verdure étaient souvent empruntés aux estampes flamandes de Pierre Breughel et de Paul Bril ou aux paysages de Perelle. Les douze mois de Pierre Stephani, popularisés par le burin de Gilles Sadeler se rencontrent fréquemment ainsi que les quatre saisons de l'année, d'après Bassan. Le décor de beaucoup de tentures de l'époque, ajoute M. Castel à qui nous empruntons ces renseignements, est inspiré par les bergeries de Racan ou par l'Astrée.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 15 au 22 Avril 1877.

GOLFE EZA. b. l'Assomption, français, c. Audibert, chaux.		
ID.	b. St-Michel, id. c. Isoard,	id.
GOLFE JUAN. b. St-Ange, id. c. Fornero, sable.		
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Tarras,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. la Fortune, id. c. Moute,	id.
ID.	b. l'Indus, id. c. Laurent,	id.
ID.	b. Volonté de Dieu, id. c. Davin,	id.
GÈNES. yacht à v. Mora, français, c. Gens, sur lest.		
GOLFE JUAN. b. Thérésine, id. c. Musso, id.		
ID.	b. la Fortune, id. c. Moute,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Tarras,	id.
ID.	b. l'Indus, id. c. Laurent,	id.

Départs du 15 au 22 Avril 1877.

VILLEFRANCHE. yacht à v. Willias, russe, c. Hallen, sur lest.		
ID.	b. St-Michel, français, c. Isoard,	id.
ID.	b. l'Assomption, id. c. Audibert,	id.
GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, id.		
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Tarras,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Moute,	id.
ID.	b. la Fortune, id. c. Moute,	id.
ID.	b. l'Indus, id. c. Laurent,	id.
NICE. yacht à v. Mora, id. c. Gens, id.		
GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Monte, sable.		
ID.	b. l'Alexandre, id. c. Tarras,	id.
ID.	b. Antoinette Victoire, id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. l'Indus, id. c. Laurent,	id.

AVIS.

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale annuelle, le vendredi 27 avril 1877, à 3 heures de l'après-midi, au siège de la Société à Monaco.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

PURGES D'HYPOTHÈQUES LEGALES.

Suivant deux actes reçus aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du neuf avril mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et transcrit.

Monsieur Paul Renard, directeur de l'Eldorado, à Paris, y demeurant et domicilié, boulevard de Strasbourg, numéro quatre, ayant élu domicile en sa villa lui appartenant, au quartier des Moulins inférieurs, à Monaco, et dénommée villa Eldorado,

A acquis : 1^o de monsieur Georges Barriera, négociant et propriétaire, demeurant et domicilié à Venise, ayant élu domicile à Monaco chez monsieur Muratore, pharmacien,

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Moulins, de la contenance de cent vingt-six mètres carrés, confrontant, au Midi, à la villa Eldorado ; à l'Est, à monsieur Bégue ; au Nord, à monsieur Constant Barriera ; à l'Ouest, aux terrains restant à monsieur Georges Barriera.

Cette acquisition a été faite pour le prix de quinze cent douze francs.

2^o de monsieur Constant Barriera, négociant et propriétaire, demeurant et domicilié à Venise, ayant élu domicile à Monaco, chez monsieur Muratore, pharmacien,

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier des Moulins, de la contenance de sept cent quarante deux mètres carrés, confrontant, au Midi, à la parcelle vendue par monsieur Georges Barriera, et dont il est parlé ci-dessus ; au Nord, à une route d'accès arrivant sur la route de Menton ; à l'Est, à monsieur Bégue ; à l'Ouest, à monsieur Georges Barriera.

Cette acquisition a été faite pour le prix de huit mille neuf cent quatre francs.

Le vingt-quatre avril mil huit cent soixante dix-sept, dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de chacun des actes sus-énoncés, transcrits.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles vendus dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

CAFÉ A REMETTRE pour cause de maladie. — S'adresser au bureau du Journal.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Avril	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 ^m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.	4 h. après midi	10 h.				
16	747.4	742.8	740.9	13.4	16.9	15.2	13.2	14.4	0.81	S. faible	nuag. pluie } très abondante
17	737.2	737.6	738.8	12.1	13.4	12.8	11.8	14.7	0.84	id.	
18	738.3	738.5	739.8	11.8	10.9	12.2	10.9	13.8	0.82	variable.	nuag. beau } beau. variable.
19	742.6	745.8	747.3	9.2	15.2	12.4	10.8	14.5	0.80	id.	
20	746.9	750. »	751.6	10.7	16.4	15.1	12.8	14.8	0.74	id.	beau. (*) } beau.
21	754.2	751. »	751.8	11.8	17.1	14.8	12.8	15. »	0.72	O.	
22	750.2	749.5	749. »	13.1	17.5	14.9	13.9	14.9	0.80	S.-E.	nuag. épars
DATES											
Observations : Maxima				17.3	14.3	12.5	15.6	16.7	17.5	17.8	(*) ap.-m. nuag. qq. gouttes. à 5 heures temps orageux. — Pluie : 65 ^{mm} .
Minima				10.6	9.6	9. »	7. »	8.5	8.5	9.4	

Vient de paraître :

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Illustré de neuf photographies et un plan.

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 FR. -- Par la poste 3 50 en un mandat-poste.

MONTE-CARLO (MONACO)

HOTEL DE LONDRES

VUE SPLENDIDE

Dominant la mer, le Casino et ses superbes jardins

APPARTEMENTS CONFORTABLES EN PLEIN MIDI

TABLE D'HOTE

Service particulier, Soins assidus, Prix modérés,

Amenagements complets. -- Atelier de Tapisserie.

CHARLES MONTRUCCHIO

rue Louis, maison Médecin, à la Condamine,

MONACO

SIÈGES, TENTURES, DÉCOR D'APPARTEMENTS.

Montage d'ouvrages en tapisserie, fabrique de tentes de tout système, literie complète, meubles et réparation de meubles. -- Pose de tapis.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS dans de belles positions. -- Accès carrossable.

S'adresser à M. Désiré de Millo.

SPLENDIDE-HOTEL

(Ancien palais de la Condamine)

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EXPOSITION AU MIDI AVEC GRAND JARDIN ET TERRASSE

Ce nouvel hôtel, admirablement situé, jouissant d'une très-belle vue sur la mer, vient d'être nouvellement restauré et confortablement meublé.

On fait des arrangements à la saison. -- Prix modérés.

MONACO -- Imprimerie du Journal de Monaco 1877

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 16 OCTOBRE 1876. -- SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan kilom	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487	499
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	Expr	mixt.	dir.	mixt.	Exp.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	7 50	6 40	12 30	1 20	
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	2 05	3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	9 56	11 26	1 33	2 49	5 30	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	10 47	12 23	2 22	3 51	6 22	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 17	»	10 56	12 40	2 37	4 25	6 50	9 14	
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	»	12 56	2 49	4 38	7 01	9 26	
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	»	1 03	»	4 45	»	9 33	
»	»	»	»	Eze	8 45	»	»	1 11	»	4 53	»	9 42	
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05	»	11 32	1 30	3 13	5 10	7 26	9 56	
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 10	»	11 37	1 36	3 19	5 16	7 32	10 02	mat.
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 43	»	11 54	2 15	3 50	5 50	8 05	10 40	4 55
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	11 45	»	mat.	4 07	5 58	»	9 55	3 40	6 23
				Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	»	10 32	10	12 53

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan kilom	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép	»	mat.	»	4 15	7 38	8 35	12 55	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	»	»	6 50	10 24	12 23	3 05	6 55	soir	10 08
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	»	7 25	11 »	12 59	3 40	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	»	7 48	11 20	1 18	4 »	7 54	10 22	11 06
»	»	»	»	Monaco	»	»	8 01	11 31	1 25	4 09	8 01	10 28	11 14
7	» 85	» 65	» 45	Eze	»	»	8 14	11 44	»	4 22	8 15	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	»	»	8 22	11 52	»	4 30	8 23	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	»	»	8 31	12 06	1 49	4 40	8 32	»	11 38
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	mat.	8 43	mat.	12 18	2 01	4 52	8 44	11 03	11 50
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	6 08	8 55	10 05	12 35	2 23	5 14	9 06	11 08	soir
173	21 30	16	11 70	Cannes	7 19	9 54	11 18	1 46	3 20	6 10	10 02	11 58	»
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	12 2»	1 47	3 42	7 40	7 29	»	soir.	soir.	»
				Marseille	2 »0	3 15	5 57	9 45	9 05	»	»	»	»

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. -- DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. -- Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. -- La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer; offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.